Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-200086791-20260929-DEL_110_2026-DE

Ville de
Ploërmel

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

COMMUNE DE PLOËRMEL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 19H00, les membres du conseil municipal de la commune de Ploërmel se sont réunis en salle du conseil de Ploërmel, sur convocation en date du 23 septembre 2026 qui leur a été adressée le jour même, par voie dématérialisée conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Conseillers présents :
Christophe LAUNAY, Matthieu LE GOVIC, Isabelle HARDAT, Pascal MARCHAND, Maïwenn RAULT, Frédéric POULIZAC, Marie-Annick DREANO, Adrien HAVARD, Anita DUVAL, Bruno BEUZELIN, Kristyna ROGER, Christophe LIDURIN, Stéphane JAN, Nathalie CHEFDOR, Karine PRUNIER, Armel OGER, Marie-Andrée JOUBAUD, Jean-Marie VALLIER, Martine LE GAL, Erwan HUET(à partir de la délibération n°CM-110/2026), Alexandra DAVALO, Clarisse GUILMOTO, Sandrine DUBOIS, Erwan LE SAUX, Clémence BARBÉ, Pierre MINVIELLE, Nadège TROUVÉ, Joël GUÉGAN, Frédéric BRIEND, Marius CAMPEANU, Gérard PAYOT, Danielle PAPETA, Patrick VERREY.

Frédéric POULIZAC est désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :
En exercice : 33
Présents : 32 ; 33 à partir de la délibération n°CM-110/2026
Votants : 32 ; 33 à partir de la délibération n°CM-110/2026

OBJET : N°CM-110/2026 – PROPOS LIMINAIRES – DÉSIGNATIONS COMPLÉMENTAIRES DE MEMBRES DANS LES COMMISSIONS THÉMATIQUES MUNICIPALES

Rapporteur : Christophe LAUNAY

Vu la délibération n°CM-047/2026 du 26 mars 2026 approuvant la création de commissions thématiques municipales et portant désignation de leurs membres,

Vu la démission de Monsieur Kevin BASNARY de son mandat de conseiller municipal,

Vu que Monsieur Kevin BASNARY était membre des commissions :
- Dynamique de la ville
- Travaux
- Sécurité et prévention,

Il est proposé de désigner de nouveaux membres afin de compléter les commissions concernées et d'opérer un ajustement dans une autre commission.

Pour rappel, les commissions sont composées de 9 membres, 7 membres de la majorité municipale et 1 membre de chaque groupe de l'opposition municipale. Les membres désignés sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-200086791-20260929-DEL_110_2026-DE

- Dynamique de la ville : Matthieu LE GOVIC, Nathalie CHEFDOR, Stéphane JAN, Pascal MARCHAND, Kevin BASNARY, Adrien HAVARD, Clarisse GUILMOTO, Marius CAMPEANU, Danielle PAPETA.
- Travaux : Bruno BEUZELIN, Christophe LIDURIN, Kevin BASNARY, Martine LE GAL, Pierre MINVIELLE, Nathalie CHEFDOR, Pascal MARCHAND, Frédéric BRIEND, Patrick VERREY.
- Sécurité et prévention : Pascal MARCHAND, Kevin BASNARY, Frédéric POULIZAC, Erwan HUET, Armel OGER, Nathalie CHEFDOR, Karine PRUNIER, Frédéric BRIEND, Patrick VERREY.
- Culture et patrimoine : Clarisse GUILMOTO, Jean-Marie VALLIER, Marie-Annick DREANO, Clémence BARBÉ, Adrien HAVARD, Martine LE GAL, Christophe LIDURIN, Joël GUÉGAN, Patrick VERREY.

Un appel à candidatures est effectué.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, il s'agit d'un vote au scrutin secret. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Il est procédé aux opérations de vote selon les conditions règlementaires.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

. Votants : 33
. Pour : 33
. Contre : 0
. Abstention : 0

. Suffrages exprimés : 33
. Majorité absolue : 17

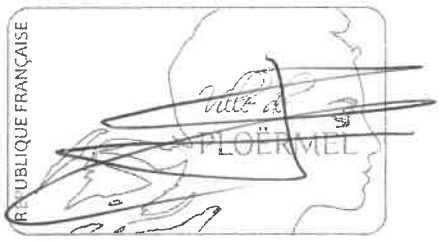
➢ Compte tenu de ces éléments,
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
- **PROCÉDE** à la désignation des membres complémentaires dans les commissions thématiques municipales par un vote à main levée ;
- **DÉSIGNE** les nouveaux membres suivants :
  - Dynamique de la ville : Clémence BARBÉ
  - Travaux : Nadège TROUVÉ
  - Sécurité et prévention : Bruno BEUZELIN
  - Culture et patrimoine : Nadège TROUVÉ ;
- **DIT** que la composition des différentes commissions est désormais la suivante :
  - Éducation, affaires scolaires et jeunesse : Karine PRUNIER, Matthieu LE GOVIC, Clémence BARBÉ, Kristyna ROGER, Pierre MINVIELLE, Alexandra DAVALO, Sandrine DUBOIS, Joël GUÉGAN, Danielle PAPETA.
  - Dynamique de la ville : Matthieu LE GOVIC, Stéphane JAN, Pascal MARCHAND, Clémence BARBÉ, Nathalie CHEFDOR, Adrien HAVARD, Clarisse GUILMOTO, Marius CAMPEANU, Danielle PAPETA.
  - Finances, ressources humaines et administration générale : Isabelle HARDAT, Matthieu LE GOVIC, Erwan LE SAUX, Bruno BEUZELIN, Jean-Marie VALLIER, Marie-Andrée JOUBAUD, Maïwenn RAULT, Marius CAMPEANU, Patrick VERREY.
  - Santé : Marie-Annick DREANO, Clémence BARBÉ, Anita DUVAL, Kristyna ROGER, Armel OGER, Alexandra DAVALO, Karine PRUNIER, Joël GUÉGAN, Gérard PAYOT.
  - Communication et systèmes d'information : Frédéric POULIZAC, Erwan LE SAUX, Clarisse GUILMOTO, Erwan HUET, Pascal MARCHAND, Christophe LIDURIN, Armel OGER, Joël GUÉGAN, Gérard PAYOT.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-200086791-20260929-DEL_110_2026-DE

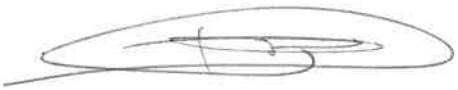
- Urbanisme et environnement : Maïwenn RAULT, Frédéric POULIZAC, Stéphane JAN, Bruno BEUZELIN, Martine LE GAL, Marie-Andrée JOUBAUD, Kristyna ROGER, Frédéric BRIEND, Gérard PAYOT.
- Travaux : Bruno BEUZELIN, Nadège TROUVÉ, Martine LE GAL, Christophe LIDURIN, Pierre MINVIELLE, Nathalie CHEFDOR, Pascal MARCHAND, Frédéric BRIEND, Patrick VERREY.
- Sécurité et prévention : Pascal MARCHAND, Bruno BEUZELIN, Frédéric POULIZAC, Erwan HUET, Armel OGER, Nathalie CHEFDOR, Karine PRUNIER, Frédéric BRIEND, Patrick VERREY.
- Vie associative et sportive : Adrien HAVARD, Pierre MINVIELLE, Anita DUVAL, Matthieu LE GOVIC, Erwan HUET, Alexandra DAVALO, Sandrine DUBOIS, Frédéric BRIEND, Danielle PAPETA.
- Culture et patrimoine : Clarisse GUILMOTO, Jean-Marie VALLIER, Marie-Annick DREANO, Nadège TROUVÉ, Adrien HAVARD, Martine LE GAL, Christophe LIDURIN, Joël GUÉGAN, Patrick VERREY.
- Développement économique et touristique : Stéphane JAN, Maïwenn RAULT, Matthieu LE GOVIC, Clarisse GUILMOTO, Jean-Marie VALLIER, Sandrine DUBOIS, Erwan LE SAUX, Marius CAMPEANU, Gérard PAYOT.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,
Christophe LAUNAY



Le secrétaire de séance,
Frédéric POULIZAC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la commune (Place de l'hôtel de ville, BP 133, 56 804 Ploërmel cedex) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44 416, 35 044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.